

# La hausse des taxes d'études au «Poly» n'est plus d'actualité

**FORMATION** • *Soumis à forte pression par des politiciens de tous bords, le Conseil des EPF a «suspendu» sa décision de doubler les taxes d'études.*



Chaque étudiant des EPF coûte entre 20 000 et 40 000 francs par an. Ici, le Learning Center de Lausanne. KEYSTONE

## BERTRAND FISCHER

En plein débat sur l'augmentation du budget des Ecoles polytechniques fédérales (EPF), la nouvelle fait l'effet d'un coup de tonnerre. Soumis à une forte pression politique, le Conseil des EPF est revenu hier sur sa décision de doubler les taxes d'études à partir de l'automne 2015. Ce revirement intervient alors que le Conseil national doit débattre aujourd'hui même d'un crédit supplémentaire de 60 millions, alloué à la recherche énergétique.

L'agitation de plusieurs parlementaires très profilés sur les questions de formation, durant toute la journée d'hier au Palais fédéral, laissait augurer de ce changement de cap du Conseil des EPF. Son porte-parole, Markus Bernhard, l'a confirmé dans l'après-midi à «La Liberté»: la décision est prise de «suspendre le plan de doublement des taxes d'études».

En début de soirée, un communiqué du Conseil des EPF précisait les choses. Une initiative parlementaire déposée le 5 mars par le conseiller national Roger Nordmann (ps/VD), et soutenue

## Les frais devaient passer de 1250 à 2500 francs par an

par de larges cercles politiques, veut différencier les taxes d'études en fonction du domicile fiscal. «Estimant qu'une telle mesure redistribue les cartes, le Conseil des EPF suspend son plan de doublement des taxes et suivra attentivement l'évolution de la situation», poursuit le communiqué.

### Vague d'indignation

Annoncée au début du mois de décembre, la décision de principe d'une hausse des taxes pour tous les étudiants avait suscité une vague d'indignation dans le monde politique. Il était prévu de faire passer les frais de 1250 à 2500 francs par an, à partir du semestre d'hiver 2015-2016. Parallèlement, le Conseil des EPF chargeait les deux hautes écoles de préparer des mesures amortissant le choc pour les milliers d'étudiants concernés.

L'objectif annoncé était de freiner l'explosion du nombre

d'inscrits à Zurich (ETH) comme à Lausanne (EPFL), où les campus ont vu leur fréquentation augmenter de 50% entre 2004 et 2013. Or, chaque étudiant coûte entre 20 000 et 40 000 francs par an.

### Aebischer monte au front

Menace pour l'égalité des chances, pénalisation de la classe moyenne, manque d'intelligence politique alors que le parlement s'appête à soutenir une hausse du budget des EPF: les reproches des politiciens ont fusé durant l'hiver. Le président de l'EPFL Patrick Aebischer est même intervenu personnellement pour demander à son Conseil de réétudier la question.

L'initiative parlementaire de Roger Nordmann comprend quatre revendications. Pour les étudiants dont les parents paient des impôts en Suisse, l'augmentation des taxes ne devrait pas excéder le renchérissement du coût de la vie. La taxe imposée aux contribuables étrangers pourrait être jusqu'à trois fois plus élevée que celle des ressortissants na-

tionaux. Les recettes supplémentaires ainsi engrangées seraient investies au profit des étudiants. Enfin, l'initiative demande qu'on s'aligne sur la pratique des pays tiers: un étudiant suisse n'ayant pas de frais supplémentaires en Allemagne, la réciprocité doit être assurée pour les étudiants allemands.

La conseillère nationale Christine Bulliard (pdc/FR), qui soutient l'initiative Nordmann, se disait hier soir très satisfaite de l'annonce du Conseil des EPF. «Derrière chaque étudiant domicilié en Suisse, il y a une famille qui contribue par l'impôt au financement des études supérieures. En revanche, il faut éviter que des étrangers viennent étudier en Suisse en ne payant presque rien par rapport à d'autres écoles prestigieuses.» Pour le conseiller national Jean-François Steiert, la «suspension» du plan de doublement des taxes peut être lue comme étant définitive. «Dans un même temps, le Conseil des EPF dit soutenir l'initiative qui veut plafonner ces frais au renchérissement», fait remarquer le socialiste fribourgeois. I